



// Dossier
Découvrir et apprendre
autour de l'école

Pages centrales

POINT D'ÉTAPE 3/3

MA VILLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN



actualité

- 4 // Portail Rouge : rencontre de quartier sous le signe de l'espace public
- 5 // Plan de déplacement urbain : plus de tram pour Saint-Martin-d'Hères
- 6 // Les jeunes majeurs reçus en mairie
- 7 // La Foire verte s'installe au Murier le 3 juin
- 8 - 9 // Conseil municipal du 25 avril
Conseil métropolitain du 6 avril



plus loin

// Roger Martelli, historien, revient sur mai 1968



en mouvement



dossier

// Découvrir et apprendre autour de l'école



expression politique



portrait

// Eric Vandel
Kiné : un métier d'écoute



culturelle

- 22 // *Vies violentes : les gens d'à côté*, spectacle participatif de la Cie Malka à L'heure bleue
- 23 // Festival des Arts du récit



active

// Le très haut niveau du taekwondo club martinérois



en vues

// Quinzaine artistique du CRC Erik Satie : le rendez-vous des arts



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ L'équipe municipale met tout en œuvre afin de développer des politiques ambitieuses en matière éducative, environnementale, culturelle et sociale avec un service public de qualité. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Directrice de la rédaction Nicole Visentin-Martin Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta Rédaction Gaëlle Cheurlin, Danielle Maurel, Nathalie Piccarreta, Salima Yediou Mise en page Gilbert Quiais

Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.05.18

Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

Bien vieillir, bien vivre ensemble



Les retraités, comme les personnels des Ehpad, sont descendus récemment dans la rue. Vous rencontrerez les personnes âgées le 16 mai prochain à l'occasion des Assises locales de la gérontologie. Pouvez-vous nous faire un point sur la situation des personnes âgées et des retraités à Saint-Martin-d'Hères ?

David Queiros - En organisant, dès 1983, les Assises gérontologiques, la ville a choisi de faire une place encore plus importante aux personnes âgées. Depuis mars 2017, elles sont préparées par le Conseil local des retraités (CLR) avec un accompagnement du Service de développement de la vie sociale (SDVS). Le thème retenu pour cette année, "Parlez-moi d'amour : hier, aujourd'hui, demain..." a été choisi par les membres du CLR car il s'inscrit dans la continuité de l'édition précédente : "Apprendre à vieillir heureux : réenchanter sa vie à tout âge". C'est un regard positif sur le vieillissement entre retraités, élus et professionnels qui permet d'échanger et de témoigner.

Les plus de 65 ans représentent 12,78 % de la population martinéroise et près de 3,83 % ont plus de 75 ans. Dans les dix prochaines années, la part des personnes âgées augmentera encore significativement.

Cette évolution demande un accompagnement de celles et ceux pour qui le grand âge est synonyme d'une fragilité accrue. C'est pour cela que l'équipe municipale s'engage dans une politique gérontologique ambitieuse. Nous poursuivons un objectif clairement défini : anticiper et relever le défi du vieillissement. La priorité de la ville est d'aider les personnes âgées à « bien vieillir », en favorisant le maintien à domicile mais également en proposant un logement adapté. Aussi en 2018, la réhabilitation de la Résidence autonomie Pierre Semard, pour un montant de plus de quatre millions d'euros, sera lancée. À travers toutes nos actions, notre volonté est de construire une ville du « bien vivre ensemble et du bien vieillir », qui porte haut les valeurs de solidarité et offre à

chacun, quel que soit son âge, les conditions de son épanouissement. Mieux prendre en compte les personnes âgées dans la ville, c'est aussi être à l'écoute de leurs besoins et de leurs aspirations. Avec les associations de retraités et de personnes âgées, nous revendiquons une véritable politique nationale basée à la fois sur la prise en compte des réalités d'aujourd'hui, mais également sur les besoins de demain. Malheureusement, la politique gouvernementale actuelle tend plus à précariser les retraités en augmentant la CSG par exemple.

Pour notre part, nous considérons que l'accompagnement des retraités et des personnes âgées est une mission essentielle de service public. Aussi, nous revendiquons en permanence les moyens d'une politique cohérente et adaptée favorisant l'exercice d'un choix éclairé et librement consenti. Il en va de l'avenir durable de notre société.

Vous parlez de « construire une ville du bien vivre ensemble », c'est aussi ce qui anime de nombreux maires en matière de politique de la ville. Que pensez-vous du rapport Borloo sur les quartiers ?

David Queiros - En quarante ans, c'est le 10^e plan banlieue qui a été conduit. Je partage, en partie, le diagnostic qui a été réalisé. J'espère que ce plan sera accompagné d'une mise en place rapide des dispositifs et des moyens financiers nécessaires par le gouvernement. Pour de nombreux maires, mais aussi pour les associations et les agents du service public qui travaillent, chaque jour, sur le terrain, malgré un investissement de tous les instants, la question des inégalités sociales est plus que préoccupante. Le président de la République avait fait un grand discours sur les quartiers avant la présentation du budget à l'Assemblée nationale. Mais, lors du vote quelques semaines plus tard, nous n'avons pu que constater le gel des crédits "politique de la ville", la suppression des contrats aidés, la baisse des APL et les ponctions sur les ressources des organismes d'HLM. Le Conseil municipal a d'ailleurs pris un vœu de soutien au mouvement HLM et contre les décisions du gouvernement. L'équipe municipale met tout en œuvre afin de développer des politiques ambitieuses en matière éducative, environnementale, culturelle et sociale avec un service public de qualité. En matière d'habitat, elle s'inscrit dans de nombreux dispositifs et bénéficie, pour le secteur Renaudie - Champberton - la Plaine, classé en Quartier politique de la ville (QPV), du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Les propositions qui figurent dans le rapport peuvent améliorer les choses mais la décision appartient au chef de l'État et à son gouvernement. Le développement de nos communes est aussi entre leurs mains. Pour la cohésion dans les quartiers, nous avons besoin d'emploi, d'éducation, d'insertion, de services de santé, de transports... Nos populations sont dans l'attente. C'est la raison pour laquelle, nous, élus de terrains, demandons un fort investissement de la part de l'État dans nos projets afin de développer harmonieusement nos territoires.

Rencontre de quartier Portail Rouge

Mieux partager l'espace public

C'était au tour des habitants du secteur Portail Rouge d'avoir rendez-vous, samedi 7 avril, avec le maire et l'équipe municipale à l'occasion des rencontres de quartier qui vont s'échelonner jusqu'à l'automne. Un temps privilégié pour échanger librement autour des préoccupations des résidents.

C'est au milieu des livres de l'espace Paul Langevin de la médiathèque qu'a débuté la rencontre, où il a d'abord été question d'école, avec la crainte pour certains parents d'élèves, d'une fermeture de classe à l'école maternelle Paul Langevin. « C'est une école toute neuve, très agréable. Il serait dommage qu'une classe ferme », explique une habitante. Le maire, David Queiros, a rappelé toute la vigilance portée par l'équipe municipale et le soutien apporté aux parents d'élèves, comme ce fut le cas, la rentrée dernière, pour l'école maternelle Paul Vaillant-Couturier. Dans un autre domaine, des habitants ont déploré la dégradation du cadre de vie de la place Karl Marx. « Elle est souvent squattée, les chiens ne sont pas tenus en laisse... », constate une riveraine. Afin d'améliorer la situation, la ville agit sur différents plans : « une rénovation de logements est prévue par l'Opac. Concernant les incivilités, la police est présente et nous militons en faveur de la Police de sécurité du quotidien », souligne le maire.



De la vitesse aux moustiques

Au fil de la visite, une préoccupation récurrente a alimenté les échanges : la vitesse excessive de nombreux automobilistes. « Les excès de vitesse sont très fréquents, surtout le soir, notamment au niveau du carrefour Paul Gueymard », déplore un habitant. C'est justement pour contraindre les automobilistes à lever le pied que la ville a décidé de supprimer les panneaux stop à proximité de la rue Jean-Jacques Rousseau, laissant la place à la priorité à droite. Une mesure qui pousse les conducteurs à ralentir et à être plus vigilants à leur environnement. L'imprudence de certains cyclistes agace également des habitants : « Ils roulent sur les trottoirs, c'est dangereux pour les piétons. » Face à ce constat, il est important de rappeler que le respect du code de la route et l'attention prêtée au plus fragile sont les règles

à tenir afin qu'automobilistes, cyclistes et piétons puissent cohabiter sereinement sur l'espace public. À l'approche de l'été, des Martinérois appréhendent le retour des moustiques. Houriya Zitouni, adjointe à l'hygiène et à la santé, a rappelé les actions menées par la ville, en lien avec l'Eirad*. « Apprendre les bons gestes est indispensable afin d'éviter leur prolifération. La campagne de prévention va bientôt démarrer. » Après avoir rencontré les commerçants de l'avenue Ambroise Croizat, le maire et les élus ont poursuivi les échanges avec les habitants à la maison de quartier Fernand Texier. // GC

*Entente interdépartementale Rhône-Alpes de démoustication.

PROCHAINES RENCONTRES

Le Murier - Joliot-Curie - Les Éparres Samedi 26 mai

9 h 30 : place Elie Roux-Fouillet (Le Murier)
10 h 30 : avenue Jean Jaurès (ateliers municipaux)
11 h 15 : angle des rues Alphonse Daudet et Joliot-Curie
12 h : espace Elsa Triolet

Paul Bert - Paul Eluard Samedi 2 juin

9 h 30 : parking entrée immeuble Hermitage (face à la rue du Vercors)
10 h 15 : place Paul Eluard
11 h : rue George Sand (près des jeux d'enfants)
11 h 45 : maison de quartier Paul Bert

L'ACEISP ACCOMPAGNE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, de 9 h à 11 h à l'antenne GUSP (34 avenue du 8 Mai 1945), l'ACEISP* (Accompagnement à la création d'emploi et à l'insertion sociale et professionnelle) tient des permanences sans rendez-vous pour les habitants du secteur Renaudie - Champberton - La Plaine porteurs d'un projet de création d'entreprise, quel que soit son stade d'avancement et le secteur d'activité choisi. L'accompagnement proposé (formalisation de son idée, stratégie commerciale, étude de marché, prévisions financières...) est sans limitation de durée. //

*La Scop Aceisp est soutenue et financée par l'Union européenne, l'État, la Région, la Métro et des communes, dont Saint-Martin-d'Hères.

Zones à circulation restreinte

Moins de véhicules polluants pour un air plus respirable



En prévision de la mise en place d'une Zone à circulation restreinte (ZCR) marchandises dans la commune à partir du 1^{er} mars 2019, chefs d'entreprises, commerçants et artisans ont été conviés à une réunion de présentation de ce dispositif conçu pour une métropole durable et respirable.

Dans l'espace métropolitain, et plus particulièrement dans la cuvette grenobloise, le taux de pollution atmosphérique dépasse régulièrement les seuils réglementaires de particules fines (PM₁₀, Pm_{2,5}), dioxyde d'azote (No₂) et ozone (O₃). Causée pour l'essentiel par les transports routiers (voitures particulières, véhicules utilitaires, poids lourds), cette pollution est responsable de 3 à 7 % des décès par an (soit 114 personnes). C'est pour lutter contre ce fléau que les communes et la Métro – qui a reporté l'appel à projet "Ville respirable à cinq ans" – mettent en œuvre des actions destinées à améliorer la qualité de l'air.

D'abord les professionnels

Créées dans le cadre de la loi de transition énergétique de 2015, les zones à circulation restreinte visent à améliorer la qualité de l'air des villes et agglomérations. C'est aussi la sortie du diesel à l'horizon 2025 dans la métropole et à terme la fin des véhicules thermiques en France (2040). Expérimentée dans le centre-ville élargi de Grenoble depuis

janvier 2017, du lundi au vendredi de 6 h à 19 h, la ZCR marchandises concerne pour l'heure les véhicules utilitaires légers mis en circulation avant le 30 septembre 1997 et les poids lourds mis en circulation avant le 30 septembre 2001. Ainsi, au 1^{er} mars 2019,

La ZCR s'impose aussi aux collectivités concernées. Saint-Martin-d'Hères dispose déjà d'un parc de véhicules électriques, mais d'ici 2019, comme les professionnels, la ville va devoir renouveler sa flotte de véhicules techniques.

à l'issue de la concertation réglementaire auprès des partenaires et du public (de juillet à septembre) et de l'adoption du projet en conseil métropolitain (décembre 2018), la ZCR entrera en vigueur dans neuf communes*, dont Saint-Martin-d'Hères qui, tout en demandant qu'une concertation renforcée soit mise en œuvre en direction des acteurs économiques martinérois, a souhaité s'inscrire dans cette démarche vertueuse en

adéquation avec la politique de développement durable qu'elle mène sur son territoire. Cela signifie que dans l'ensemble de la commune, hors rocade Sud, les véhicules utilitaires légers diesel antérieurs à 2001 ne pourront plus circuler, de même que les poids lourds diesel antérieurs à 2009. Plus simplement, il s'agit de la vignette "Crit'Air 5". En 2020 seront concernés les véhicules portant la vignette "Crit'Air 4" ; en 2022 ceux ayant la "Crit'Air 3". À partir de 2025, seuls les véhicules ayant la vignette "Crit'Air 1" ou celle spécifique aux véhicules électriques pourront circuler tous les jours à tout heure. Les professionnels contraints de remplacer tout ou partie de leur parc de véhicules peuvent bénéficier d'aides au remplacement de la part de la Métro afin de compenser tout ou partie du surcoût lié à l'achat de véhicules moins polluants ; aides auxquelles pourront s'ajouter celles de l'État. // NP

*Saint-Martin-d'Hères, Grenoble, Échirolles, Saint-Égrève, Saint-Martin-le-Vinoux, Pont-de-Claix, Eybens, Poizat, La Tronche.

CAFÉS-COPRO

En savoir plus sur la copropriété, connaître ses droits, échanger avec un juriste, poser des questions, trouver des réponses... La ville et l'association CCLV (Consommation, logement et cadre de vie) proposent des ateliers gratuits les 24, 28, 31 mai, les 5 et 7 juin à l'antenne Gestion urbaine et sociale de proximité. Horaires et inscriptions : 04 56 58 92 27.

Cérémonie citoyenne

Une carte pour faire entendre sa voix

Des jeunes Martinérois ont reçu leur première carte d'électeur lors d'une cérémonie officielle en salle du Conseil municipal. Un instant solennel pour les sensibiliser à un droit précieux, celui de voter.

Le droit de vote en France n'a pas toujours été celui que l'on connaît. Depuis la Révolution française, au fil des monarchies et républiques successives, il a connu de nombreux bouleversements. D'un suffrage censitaire, réservé aux hommes de plus de vingt-et-un ans payant un impôt, la France est passée au suffrage universel masculin en 1848. Les femmes ont conquis ce droit en 1944, tandis que les Français d'Outre-Mer ont attendu deux ans de plus. Une



histoire mouvementée rappelée par le maire David Queiros devant une assistance fraîchement majeure. « *Le monde bouge très vite. Les politiques changent aussi et vous pouvez faire entendre votre voix !* »

Carte blanche aux jeunes

Pour soixante-et-onze jeunes Martinérois, c'était une première ; première carte électorale et premier émargement dans le fichier du service élection qui comptabilise 18 477 inscrits. Cindy et Mariam, étudiantes en carrières juridiques, réalisent qu'elles vont bientôt se déplacer aux urnes. « *Ça nous fait plaisir car nous allons servir à quelque chose et contribuer à l'élection du candidat qui partagera notre vision.* »

Ce soir-là, elles ont aussi découvert *Carte blanche*, un court-métrage réalisé par cinq jeunes de l'agglomération. Dans le cadre d'un projet initié par le Pôle jeunesse en lien avec la Petite poussée*, Aymeric, Nader, Guillaume, Kenanian et Dave ont choisi

le ton humoristique et le rap pour mieux faire passer le message : « *Faut qu'tu votes, mon pote à la compote !* » Un message apparemment bien reçu. // SY

*Association spécialisée dans l'accompagnement civique via le support vidéo.

AYMERIC BERNARD-GUILLON



18 ans, lycéen

« Avec *Carte blanche*, j'ai appris à faire des prises de vues, les techniques d'interview et de montage, à écrire une histoire...

et bien plus ! Avec les autres, nous avons finalement travaillé sur un vrai projet citoyen. Ces trois jours ont changé mon regard. Si j'étais déjà sensibilisé à l'importance du vote, là j'ai pris le temps de recueillir l'avis des habitants et d'en discuter. Aujourd'hui, j'en suis convaincu : sans vote, il n'y a pas de cohésion. »

ARRÊT CARDIAQUE : SENSIBILISATION

Le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) propose des sessions de sensibilisation à l'arrêt cardio-respiratoire et d'utilisation d'un défibrillateur. Prochaine séance, ouverte à tous : jeudi 14 juin, de 17 h à 18 h 30, maison de quartier Paul Bert. Inscriptions : SCHS, 5 rue Anatole France, 04 76 60 74 62.

Mobilité : bientôt une quatrième station d'autopartage

L'autopartage a le vent en poupe. À Saint-Martin-d'Hères, une quatrième station Citiz* vient de voir le jour sur l'avenue Gabriel Péri, face à la clinique Belledonne. Au total, quatre voitures sont désormais en partage dans quatre secteurs de la commune. Formule de plus en plus prisée par les propriétaires, le dispositif "Ma chère auto" permet de partager son véhicule avec d'autres utilisateurs abonnés au réseau Citiz tout en réalisant de vraies économies (assurance, entretien...). L'autopartage est aussi l'une des solutions d'avenir puisqu'il permet de réduire l'usage de la voiture, d'économiser les ressources et de libérer l'espace en ville. C'est dans cette optique que le Tableau d'engagement de développement durable (TEDD) de l'écoquartier Daudet prévoit le financement d'une place de stationnement dédiée à l'autopartage parmi les actions optionnelles soumises aux promoteurs et bailleurs. // NP

Plus d'infos : <https://citiz.coop/>

*Citiz Alpes-Loire fait partie des membres fondateurs du Réseau Citiz, réseau coopératif national créé en 2002 et regroupant les structures locales d'autopartage.



Foire verte du Murier

Halte au gaspi !

Prendre un bol d'air frais, faire le plein de produits bio ou encore d'astuces anti-gaspi sont autant de bonnes raisons de se rendre dimanche 3 juin, de 9 h à 19 h, à la Foire verte du Murier. Une journée "verte" et ludique autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire, à consommer sans modération !



Les balades avec les lamas de l'édition 2017 de la Foire verte du Murier.

La colline du Murier est un véritable écrin de verdure en plein cœur de Saint-Martin-d'Hères. Riche d'un cadre verdoyant et d'une biodiversité exceptionnelle, elle accueille chaque année la Foire verte. Un rendez-vous familial, ludique, sportif – avec la possibilité de monter à pied au Murier et/ou d'effectuer des balades autour du site – mais pas seulement. Cette journée est aussi l'occasion pour le public d'être sensibilisé aux problématiques environnementales.

Le gaspillage alimentaire dans la ligne de mire !

Cette année, la Foire verte du Murier a pour thème le gaspillage alimentaire. À l'heure où près de dix millions de tonnes de nourriture consommable sont

jetées chaque année en France, lutter contre le gaspillage alimentaire s'avère indispensable. Le ministère de l'Environnement et l'Ademe* ont ainsi lancé l'opération "1000 restaurants scolaires contre le gaspillage alimentaire" à laquelle s'est associée la métropole grenobloise, dont Saint-Martin-d'Hères (cf. *SMH ma ville*, avril 2018). Lutter contre le gaspillage alimentaire répond à des enjeux à la fois environnemental, économique, éthique et social. Pour ce faire, l'implication de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire s'avère nécessaire : producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, transporteurs... mais aussi les consommateurs. Et c'est à eux justement que s'adressent les stands de la

Foire verte du Murier. Du choix des produits jusqu'à la façon de les cuisiner, plein d'astuces anti-gaspi seront données, mais pas que... Spectacle, animations et jeux pour les enfants, ateliers pratiques, disco soup, découvertes botaniques, concours de cuisine... ponctueront cette journée tout en s'amusant. // GC

*Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

La ville s'est donnée comme objectif de lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires. Une vingtaine d'actions sont menées dans trois écoles pilotes : Voltaire, Paul Eluard et Paul Langevin.

LE PLEIN D'ANIMATIONS

- >>> **Montée pédestre guidée** à 9 h 30 (départ place de la Liberté)
- >>> **Marché de producteurs bio**
- >>> **Réparer avec le Repair Café**
- >>> **Déchiffrer l'étiquetage des fruits et légumes** de 10 h à 17 h
- >>> **Visites de la ferme des Maquis** de 10 h à 18 h
- >>> **Fabriquer son pain sur place** de 14 h à 18 h 30
- >>> **Défi des p'tits chefs** pour les 7-15 ans
- >>> **Apprendre à cuisiner "anti-gaspi"**

- >>> **Les balades Métro** à partir de 14 h
- >>> **Rendez-vous conso de l'UFC Que Choisir**
- >>> **Spectacle Gachis-Bouzouk, Pile Poil Cie,** à 14 h et 17 h 30
- >>> **Manège à propulsion parentale !**
- >>> **Maquillage, tir à la corde, course en sac...**
- >>> **Balades avec les lamas et à dos d'ânes** (gratuit)

Tout le programme sur saintmartindheres.fr

CAFÉS-COPRO

En savoir plus sur la copropriété, connaître ses droits, échanger avec un juriste, poser des questions, trouver des réponses... La ville et l'association CCLV (Consommation, logement et cadre de vie) proposent des ateliers gratuits les 24, 28, 31 mai, les 5 et 7 juin à l'antenne Gestion urbaine et sociale de proximité. Horaires et inscriptions : 04 56 58 92 27.

Ce printemps, les marchés se mettent à l'anti-gaspi !

L'initiative métropolitaine "Le printemps des marchés" fait halte à Saint-Martin-d'Hères. La ville (maisons de quartier Louis Aragon et Paul Bert, service environnement), des habitants, la Métro et l'association Feed Art s'associent pour proposer astuces et ateliers

autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Marché Champberton, mercredi 23 mai.

Petit déjeuner anti-gaspi, confitures solidaires, atelier de fabrication de smoothies à partir d'un vélo, stand anti-gaspi et dégustation de plats...

Marché Paul Eluard, vendredi 25 mai

Quiz sur les fruits et légumes de saison, présentation du jardin de la maison de quartier Paul Bert, exposition et envolée de djembés avec les élèves de l'école Paul Eluard et du CRC Erik Satie ! //

Venez redécouvrir vos marchés et faire le plein de qualité, de fraîcheur, de couleurs et de fête.

LE PRINTEMPS DES MARCHÉS
DU 19 au 27 MAI 2018

Retrouvez le programme complet sur lametro.fr/marchés

Conseil municipal

Du neuf à Voltaire

Lors de la séance du Conseil municipal du 25 avril, trois délibérations ont été votées concernant le quartier Voltaire. Amorcé depuis 2008, le programme de renouvellement urbain du secteur Voltaire s'intensifie avec la réhabilitation du gymnase et le démarrage d'un nouveau programme de logements, "La Plaine-Voltaire", afin de renforcer la mixité sociale.

Une délibération a été votée autour de la réhabilitation du gymnase Voltaire. Datant de 1963, il est aujourd'hui vieillissant. L'équipement sera donc rénové. Des travaux de grosse maintenance, d'amélioration des performances thermiques et énergétiques et de mise en accessibilité seront engagés. Par ailleurs, afin d'élargir l'offre proposée aux associations martinéroises, le gymnase aura une double vocation avec la possibilité d'accueillir également des activités festives et associatives.

Délibération adoptée à l'unanimité, 38 voix pour.

Dans le même secteur, deux délibérations ont été adoptées concernant l'opé-



Les travaux de rénovation du gymnase Voltaire sont programmés de janvier à décembre 2020.

ration Voltaire. Il s'agit d'un projet de logements, "La Plaine-Voltaire", qui s'inscrit dans le cadre d'un renouvellement urbain. Amorcé depuis 2008, ce renouvellement a contribué à développer une mixité sociale avec des opérations d'accession sociale, de locatif privé, de démolitions-reconstructions de logements publics. Afin de réaliser ce nouveau projet,

la ville cède à la société Dauphilogis et à Grenoble habitat un terrain d'une surface de 4 833 m², situé au carrefour de la rue Edmond Rostand et Voltaire. L'opération Voltaire se composera de 69 logements, 35 en accession privée, 34 en accession sociale et 117 m² seront consacrés à des commerces ou services de proximité en rez-de-chaussée.

MÉTROPOLE

Projets et orientations pour la ville

Un protocole pour le projet Neyrpc

Lors de la séance du 6 avril, un protocole a été conclu afin de préserver l'équilibre commercial sur le territoire métropolitain.

Sur les quatre-vingt-neuf boutiques prévues, le projet Neyrpc devra privilégier l'accueil d'enseignes non présentes sur l'agglomération, accompagner au mieux la relocalisation des commerces martinérois (dont ceux de l'avenue Gabriel Péri et de la zone de Champ Roman) et ne pas donner suite aux

demandes de transfert des enseignes du centre-ville de Grenoble (sauf si l'implantation existante est maintenue). Deux comités, d'enseigne et de suivi, vont être créés pour valider les projets d'implantation et évaluer l'offre commerciale. Toujours dans le cadre du projet Neyrpc, le conseil métropolitain a prononcé le déclassement d'une partie de la rue Galilée du domaine public routier métropolitain, pour une surface d'environ 605 m², en vue de sa cession à la société d'économie mixte locale Territoires 38.

Champberton - Renaudie, vers un renouveau

Classés Projet d'intérêt régional (Prir), les quartiers prioritaires politiques de la ville ont fait l'objet d'une étude pour définir les grandes orientations d'un projet de renouvellement social et urbain. Le plan-guide, réalisé en co-construction avec les acteurs locaux et les habitants, a dévoilé les intentions de ce programme : « qualité et mixité de l'habitat », « reconquête des espaces extérieurs et des pieds d'immeuble pour retrouver une qualité d'usage au quotidien »,



Favoriser les animations en pieds d'immeuble est l'une des orientations du projet de renou-

« requalification des équipements publics (...) pour favoriser l'attractivité du quartier ». Suite à cette concertation,



Un vœu pour la défense de la SNCF



Un vœu a été adopté à l'encontre du gouvernement afin qu'il retire son projet de loi et d'ordonnances visant la SNCF.

« La ville défend depuis longtemps le principe du service public. Or, en France, les attaques en direction de celui-ci se sont accentuées. Depuis un an, les services de santé publique, de justice, des finances publiques ou encore l'université sont menacés. Aujourd'hui les mesures "du nouveau pacte ferroviaire" que le gouvernement entend prendre sont lourdes de conséquences. L'ouverture à la concurrence privée ne fera

que reporter sur le service public le poids des investissements lourds.

Face à cette politique libérale, nous défendons : le maintien du monopole public SNCF du transport de voyageurs, l'intégration de toutes les activités ferroviaires dans un établissement public SNCF unique, un service public déchargé de sa dette, pas de fermeture de ligne, une politique ambitieuse avec un retour au monopole public du fret. » // GC

Délibération adoptée à la majorité, 29 voix pour, 3 contre et 3 abstentions.

Les deux opérations feront l'objet de financements de la Région, de l'Anru et du Projet d'intérêt régional (Prir). // GC

Délibérations adoptées à la majorité, 34 voix pour et 4 contre.

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance se déroulera mardi 29 mai à 18 h.

Accompagnement des copropriétaires de Champberton



privés, le projet de vente de logements sociaux après rénovation, le travail concerté sur les usages du parc Pré Ruffier et l'approfondissement des questions de tranquillité publique. Leur mise en œuvre se fera tout en maintenant le dialogue avec les habitants, commerçants et usagers. // SY

Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil métropolitain du 6 avril sur www.lametro.fr

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain Renaudie-Champberton-La Plaine, la réhabilitation importante souhaitée sur la copropriété Champberton nécessite de mettre en place un accompagnement spécifique des quinze copropriétaires privés afin qu'ils puissent s'engager dans le projet dans les meilleures conditions. À cet effet, une mission d'accompagnement a été mise en place par la Métro à laquelle la ville participe à hauteur de 50 % du montant hors taxes. // GC

Délibération adoptée à l'unanimité, 38 voix pour.



es, ici à Renaudie, vellement urbain du secteur.

il a notamment été proposé de poursuivre les programmes de réhabilitation lourde, l'accompagnement des logements

ROGER MARTELLI

Historien, codirecteur du magazine *Regards*, auteur de *Mai 68** et *Communistes en 1968, le grand malentendu**.

Marqué par un important mouvement social, ce printemps n'est pas sans rappeler mai 1968. Cinquante ans après, l'esprit de révolution de cet événement historique est prégnant ; reste à le réinventer pour aller vers une autre société.

© Julien Joulin/Hans Lucas

Faire mouvement

Mai 68 a vu l'explosion de la jeunesse étudiante et la plus grande grève générale de l'histoire mondiale. Cet événement social a-t-il marqué un tournant dans l'évolution de la société française ?

Roger Martelli : Un tournant dans l'histoire sociale française, non. Mais le symptôme d'un tournant, oui. Le fait que 1968 apparaisse comme un phénomène mondial est le signe que quelque chose de profond est en train de se produire, à l'Ouest comme à l'Est, au Nord comme au Sud. Dans la décennie 1960, on est au sommet de l'expansion industrielle amorcée au XIX^e siècle. Le monde est en plein dans la spectaculaire croissance économique qui a suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale. Un peu partout, l'idée se fait jour que l'on peut profiter de cette croissance pour redistribuer de façon plus juste les avoirs, les savoirs et les pouvoirs. C'est cette aspiration massivement partagée à plus de justice, de démocratie et de liberté qui éclate en 1968.

Hélas, si le mouvement a été d'une puissance inégalée, il n'a pas trouvé le débouché politique que l'on pouvait attendre. Ce sont les classes dominantes et la Droite qui ont tiré les marrons du feu. Après une bonne décennie d'espérances post-1968, c'est le retour de bâton des années 1980, le triomphe des néolibéraux, l'effondrement du soviétisme et du tiers-mondisme, la crise de la social-démocratie. S'il y eut un tournant, il est allé plutôt dans le sens d'une "révolution conservatrice" que d'un nouvel âge de l'émancipation.

Étudiants engagés contre la loi ORE ; agents de la SNCF en grève contre la privatisation ; luttes des salariés dans les entreprises... Ce printemps n'est pas sans évoquer mai 68 dont nous célébrons les cinquante ans. Les luttes d'aujourd'hui ont-elles à voir avec celles d'hier ?

Roger Martelli : Oui et non. Elles expriment le même désir d'égalité, de liberté et de solidarité. Mais elles le font dans un contexte radicalement différent. En 1968, on était encore dans le flux historique d'un mouvement ouvrier qui croyait toujours à la possibilité d'un avènement imminent de la "République sociale". C'était le temps où les ouvriers en expansion numérique

étaient unifiés par leurs luttes et leurs statuts et constituaient le noyau majoritaire du peuple. Aujourd'hui, ouvriers et employés sont encore le cœur du peuple moderne, mais ils ne forment plus un noyau relativement homogène. Le capitalisme mondialisé et financiarisé a défait l'unité du monde du travail, cassé les statuts et les protections. Les organisations qui étaient au cœur du mouvement ouvrier sont en crise plus ou moins prononcée. Il y a aujourd'hui au moins autant de ressources critiques qu'hier, mais elles ne convergent pas encore. Elles ne font pas "mouvement", comme le faisait le mouvement ouvrier...

Porteur d'espoir pour d'autres possibles, pour une autre société que celle imposée par l'ultra-libéralisme et l'Union européenne, le souffle de mai 68 peut-il parvenir jusqu'à nous ? L'histoire peut-elle se répéter ?

Roger Martelli : La critique sociale est toujours vive et le désir de justice toujours propulsif. Mais il faut reconstruire l'espérance, sans laquelle la colère risque d'être impuissante et de se tourner en ressentiment. En 1968, d'une manière ou d'une autre, on continuait directement la trace de la Commune, d'Octobre 1917, du Front populaire. Il ne faut surtout pas perdre cette trace, aujourd'hui comme hier, mais il ne suffit plus de continuer. La société a trop changé pour que l'on puisse se dispenser d'inventer.

Ce qui doit rester, c'est l'esprit de révolution, le désir de rompre avec les vieux mécanismes de l'exploitation, de la domination et du gaspillage effréné des ressources. Les ressources critiques ne manquent pas, de la lutte salariale aux combats pour la dignité, des ouvriers licenciés aux immigrés sans papiers et sans droits. Il faut combiner les formes classiques et les plus nouvelles, l'action syndicale et l'impulsion des attentes nouvelles, des Indignés espagnols ou des mouvements comme Nuit debout et tant d'autres. Il faut désormais parvenir à donner à cet élan la force d'un projet partagé, reliant toutes les attentes, économique-sociales, "sociétales", individuelles et collectives.

Le maître-mot, c'est l'émancipation. En ce sens, l'esprit de 1968 est toujours là. Mais on ne rejouera pas la même pièce. // Propos recueillis par NP

*Mai 68 (1988, éditions Messidor) et Communistes en 1968, le grand malentendu (3/05/2018, Les éditions sociales).



Bal de la Liberté : festif et symbolique

Vendredi 4 mai, la place de la Liberté a battu au rythme des ukulélés – petites guitares hawaïennes – du BUS (Big ukulélé syndicate). Une soirée aux accents des bals d'antan, la modernité en plus et la joyeuseté communicative des danseurs prompts à guider le public sur la piste en bonus. Une belle soirée pour un événement symbolique s'il en est puisque le Bal de la Liberté puise ses racines dans la liesse populaire qui marqua la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie il y a 73 ans, le 8 mai 1945.





En souvenir des victimes de la Déportation

Dimanche 29 avril, le monument aux morts de la Déportation accueillait la commémoration de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation. En présence d'élus, des représentants du Comité local de la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP), ainsi que du comité de Saint-Martin-d'Hères de liaison des anciens combattants, le maire David Queiros a tenu à rendre hommage à Franz Pepelnjak, disparu le 26 octobre 2017, à l'âge de 93 ans. « Il a résisté avant, pendant, et après en témoignant. Son nom est désormais gravé sur ce monument. »

Pour ne pas oublier le génocide arménien

Mardi 24 avril, David Queiros, des élus et représentants du collectif des associations arméniennes ont commémoré ensemble un triste anniversaire : celui des 103 ans du début du génocide arménien, rappelant ainsi le massacre de plus d'un million et demi de personnes. Le 24 avril 1915, l'arrestation d'intellectuels et de politiques arméniens a déclenché le début du processus génocidaire qui dura plus de trois ans.



Une exposition pour la mémoire

Du 9 au 24 avril, les usagers ont pu découvrir l'exposition de la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP) dans le hall de la maison communale. Des images et des textes pour rappeler l'horreur que furent la Seconde Guerre mondiale et la folie meurtrière nazie. Avec cette volonté inébranlable de garder vivante et de pérenniser la mémoire de la déportation et de la Résistance, l'exposition itinérante retrace avec précision et pédagogie la répression, la déportation, les camps de la mort, le retour des déportés et les millions de victimes que fit le nazisme.

Un marché printanier très coloré

Bouquets de couleurs, de plantes et de senteurs... C'est le printemps qui s'est invité au Marché aux fleurs, samedi 28 avril. Pour les visiteurs venus acheter semis et plantes, c'était aussi l'occasion d'échanger et de récolter de précieux conseils auprès des fleuristes et horticulteurs présents. Autre invité de saison, la Maison de l'abeille martinéroise qui est venue rappeler lors d'ateliers le rôle des abeilles sur l'environnement, et notamment sur les plantations.



Honorer la paix

Mardi 8 mai, le maire, David Queiros, les élus, la population, Denise Meunier, ancienne résistante, anciens combattants, ont commémoré la victoire sur le nazisme, à l'occasion du 73^e anniversaire de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie. Un circuit en car était prévu afin de se rendre dans chaque lieu de mémoire de la commune.



© Catherine Chapusot

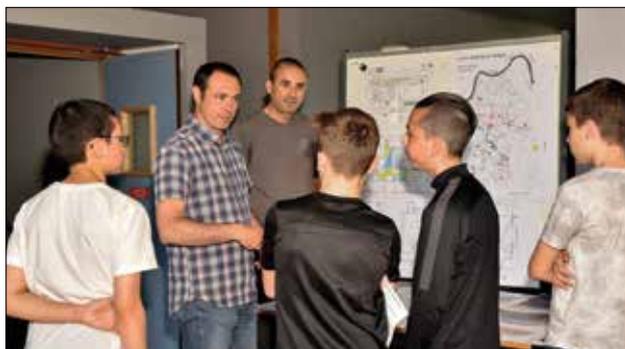


Orner la rue

Embellir le quartier, créer du lien entre les habitants, une stimulation autour d'un projet commun animent les participants de l'atelier mosaïque de Renaudie. Depuis 2017, un groupe de résidents de tous âges, accompagné par la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) et l'association Adounia, orment de mosaïques colorées l'espace public de ce secteur. Six jardinières ont déjà été décorées et une fresque est en cours de réalisation sur la place Pablo Picasso.

Des agents municipaux au collège Fernand Léger

Vendredi 27 avril, des agents municipaux ont présenté leurs métiers et répondu aux questions des collégiens et des parents présents lors du Forum des métiers du collège Fernand Léger organisé par les parents d'élèves FCPE et l'équipe éducative de l'établissement. En contact direct avec les territoriaux présents, les adolescents ont pu découvrir certains des métiers de la fonction publique et échanger avec des professionnels (plombier, dessinateur, éducateurs sportifs), mais aussi bénéficier d'une présentation théorique et pédagogique des métiers de la fonction publique par le service des ressources humaines.



© Catherine Chapusot

Les Brûleurs de loups à l'Esthi

Mercredi 11 avril, les résidents et travailleurs de l'Établissement social de travail et d'hébergement isérois (Esthi) ont reçu la visite de joueurs de l'équipe grenobloise de hockey sur glace. Des Brûleurs de loups qui ont répondu à l'invitation de responsables de l'établissement et se sont prêtés au jeu des séances photo et autographes de fans souvent présents dans les gradins de Pôle Sud pour soutenir l'équipe de hockeyeurs.



© Catherine Chapusot

Un quartier qui bouge !

C'est ainsi que des commerçants et des professionnels de santé du secteur Chopin (salon de coiffure, pharmacie, cabinets d'infirmiers et de kinésithérapeutes) ont lancé les invitations de l'inauguration collective de leurs nouveaux locaux au 2, 5 et 7 rue Chopin. Un quartier animé et dynamisé également par l'Espace culturel René Proby, l'immeuble intergénérationnel La Mazurka, l'école et la maison de quartier Paul Bert, l'espace André Malraux de la médiathèque et les commerces et activités économiques qui s'y développent.



Déco

Apprendre les uns des autres, expérimenter, s'émerveiller, se surprendre... C'est en donnant aux enfants, dès leur plus jeune âge, la possibilité de s'exprimer, de faire en sortant des sentiers battus qu'on les aide à grandir, à se forger, à s'émanciper. La ville, à travers ses différents services, propose des actions en direction des jeunes, noue des partenariats avec l'Éducation nationale, accompagne les initiatives habitantes pour ouvrir des portes ouvertes propices à la découverte et aux apprentissages, autour de l'école.

Se familiariser avec la flore et la faune sur les sentiers de promenade, dans "le jardin autrement" ou au bord de la mare du centre du Murier : avec les classes de découvertes, la semaine prend des allures d'école buissonnière. Imaginés et conçus collectivement par les enseignants et les animateurs autour d'une thématique, ces séjours sont basés sur la découverte de l'environnement. De quoi éveiller la curiosité des enfants - de la maternelle au CM2 - et leur esprit éco-citoyen. Plus

Périscolaire

Penser et se dépenser !

Après la classe, la ville propose aux enfants des temps d'accueil qui s'adaptent à leur rythme et à leur besoin de découverte autour d'animations culturelles et sportives très variées.

Pas moins de 200 intervenants participent à l'épanouissement des enfants en proposant des activités pendant les temps périscolaire et extra-scolaire. De l'initiation à la boxe, en passant par des séances de relaxation ou encore l'apprentissage des échecs, ces activités sont pour les enfants, des moments propices à la découverte. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, découvrir et se découvrir grâce au sport, à la musique, au théâtre..., ou encore via la construction de projets collectifs. Ces temps de loisirs, de jeux, de détente, de créativité, d'imaginaire..., sont aussi des temps pour apprendre et pour s'exprimer. Pour ce faire, membres d'associations martinéroises, Etaps (Éducateur territorial des activités physiques et sportives), professeurs du CRC Erik Satie, animateurs, transmettent leurs passions et leur savoir-faire.



Le 17 mai 2017, la 4^e rencontre d'escalade a réuni les jeunes grimpeurs de différentes écoles.

Des activités pour tous les goûts !

Pétanque, danse, chant, gymnastique, cuisine et bien d'autres possibilités encore... Les enfants choisissent différentes activités durant l'année scolaire. Certaines donnent lieu à des échanges inter-périscolaires, comme les rencontres d'escalade. Plus que des temps d'accueil, le "périsco" revêt un enjeu essentiel pour enrichir la vie de l'enfant, stimuler son développement en lui offrant un champ d'expérimentation de ses connaissances et une expérience importante de la vie en collectivité. // GC

Travailler et apprendre, autour de l'école

largement, les expérimentations, les activités réalisées au Murier viennent enrichir le travail effectué en amont et en aval par les enseignants au sein de l'école. Cette année, 26 classes (13 séjours) se sont rendues sur la colline. C'est le cas des CE1 et CM2 de l'école Henri Barbusse avec "Les cycles dans la musique, la danse et l'environnement". Un projet pédagogique dense et diversifié qui a donné lieu à un échange avec les CM1/CM2 de Le Mottier (près de Vienne) et s'est finalisé par une exposition et un spectacle le 17 mai à Canopé (CRDP de l'académie de Grenoble). Du côté de l'école élémentaire Paul Langevin, le projet "Batucada en plein air" mené avec la complicité de professeurs de musique du CRC Erik Satie a fait résonner la colline au son des percussions avant le concert donné le 1^{er} juin dans l'enceinte de l'école...

Croiser les âges, susciter la rencontre

D'autres initiatives favorisent l'échange intergénérationnel. Comme l'atelier Musik'âges initié fin 2015 par le conservatoire Erik Satie entre des personnes âgées de la résidence autonomie Pierre Semard et les élèves du dispositif Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) ou, plus récemment, le projet Écollectif de l'école maternelle Romain Rolland qui a, entre autres, réuni des retraités et des enfants au milieu des plantations du jardin Le Chantegraine. Des initiatives "autour de l'école", faisant se rencontrer la sagesse, l'expérience des aînés avec la spontanéité, la soif de découvrir et d'apprendre des enfants. //

Projet jardin pédagogique Écollectif

Jardins en partage

À la maternelle Romain Rolland, les institutrices ont fait le pari de fédérer toutes les énergies possibles pour faire vivre un jardin à l'école et éveiller les enfants à la plantation.



Les maternelles en sortie au jardin collectif d'insertion sociale le Chantegraine.

« **Q**u'est-ce que je dois arroser ? » demande Andrea, cinq ans. « *Les pieds des salades... et ne marche pas sur les poireaux* », répond sa maîtresse. Les maternelles de l'école Romain Rolland sont de sortie au jardin Chantegraine. Tous les enfants sont affairés : certains questionnent le jardinier de la Mise⁽¹⁾, Youri, d'autres plantent en compagnie de Pascal, l'animateur du SDVS⁽²⁾, et les moins timides vont parler aux personnes âgées venues à leur rencontre. Comme Christiane, 78 ans, accompagnée de ses copines de la résidence autonomie Pierre

Semard. Une fois par semaine, elle vient biner, sarcler et parfois récolter.

Cette sortie fait partie du projet Jardin Écollectif initié par la directrice de l'école, Marie

« **Les interventions des jardiniers ont tout simplement enchanté nos élèves.** »

Marie Roche

Roche. Elle a su fédérer des énergies, qu'elle espère renouvelables, pour que naisse

un jardin d'école. Le service environnement de la ville a fourni terreau et broyat, les élèves en chaudronnerie du lycée Pablo Neruda ont confectionné deux supports de parcelles à jardiner, la maison de quartier a recruté des bénévoles pour aider les enfants à entretenir leur petit lopin de terre, sans oublier l'animatrice de l'association Brin d'Grelinette qui

intervient auprès des enfants de moyenne section. Mais c'est toute l'école qui participe à des

sorties ENS, Environnements naturels sensibles, et qui est initiée aux joies des semis et des cultures de saison. Les vertus pédagogiques et sociales coulent de source : éveiller à la nature, expérimenter la germination, aborder les notions de respect de l'environnement, rencontrer des personnes de tous horizons, transmettre des savoirs... C'est aussi une bien belle façon de jardiner son âme. //

(1) Maison des initiatives et de la solidarité.

(2) Service de développement de la vie sociale.

"Ambassadeurs de la paix : à vos stylos citoyens !"

Entrelacer les mots

Jouer avec les mots et les rimes, plonger dans l'univers métaphorique de la poésie et créer... Créer pour dire, se construire, réfléchir autour de la citoyenneté, du vivre ensemble, de la paix, lors d'un projet d'écriture initié tout au long de l'année scolaire par la médiathèque dans huit écoles élémentaires de la ville.



À l'occasion de la nuit de la lecture à la médiathèque - espace Paul Langevin, des enfants ont restitué leurs poèmes.

Au total, pas moins de douze classes du CE2 au CM2 ont participé au cours de l'année scolaire à un projet d'écriture, "Les ambassadeurs de la paix : à vos stylos citoyens !" Porté par la médiathèque, en partenariat avec les enseignants, des intervenants de la Maison de la poésie Rhône-Alpes, cet

atelier d'écriture a inspiré les plumes des jeunes poètes en herbe. Car écrire et lire de la poésie sollicitent l'imagination des enfants, font entendre la langue de façon neuve et inattendue, mettent en lumière la beauté des mots, enrichissent le vocabulaire, et ouvre les portes de l'émotion et de la création. Yves Béal, écrivain,

poète et formateur, a accompagné quatre classes du cycle 3 de l'école Voltaire dans ce projet d'écriture. Des dizaines de poèmes ont ainsi éclos. « Cerné par le malheur et la joie. Comme tous les mots

écrits. Le jour traverse l'univers. La nuit, il n'y a ni silence, ni bruit, seulement le cri des étoiles blessées », écrit Yanis. Ou encore « Je suis parfois comme un chat dans la neige qui cherche à boire la flamme du soleil tel un espoir qui brûle comme un ruban de nacre... »

« Un jour, je ferai mûrir une fleur d'or Qui illuminera le soleil du printemps Et les étoiles lointaines qui brillent dans le ciel » Léa

Apprendre autrement

Favoriser la confiance en soi, l'autonomie, tout en permettant à l'enfant d'évoluer à son propre rythme. C'est en ce sens que des parents et des enseignants, chacun avec des objectifs différents, expérimentent d'autres façons d'apprendre en se basant sur l'utilisation d'outils Montessori.

Placer l'expérience sensorielle au cœur de l'apprentissage, accorder la plus grande importance à l'expérimentation et à la manipulation, avec l'idée que le travail de la main contribue au développement de l'intelligence sont au cœur de la pédagogie Montessori. Et c'est justement pour expérimenter cette autre façon d'apprendre que des parents de la maison de quartier Louis Aragon ont eu envie de fabriquer des outils Montessori. « Cette pédagogie alternative développe l'autonomie, la créativité, la curiosité. L'enfant est valorisé. Il apprend en manipulant », explique Céline, une des mamans initiatrices de l'atelier. Aujourd'hui, trois outils sont terminés, « la fabrication demande pas mal de précision et

de temps. Nous avons fait appel au service menuiserie de la ville et nous utilisons des

matériaux de récupération. Notre objectif est de construire environ une dizaine d'outils et de pouvoir les "faire voyager" dans différents lieux de la commune, comme le centre de loisirs, les écoles... » Plateau de nombres, géo-plan, réglette numérique... aident l'enfant à se familiariser avec les chiffres, les multiplications, l'écriture, d'une autre



Pendant que Tahys expérimente la planche à multiplier, sa maman échange avec une habitante bénévole qui aide à la fabrication des outils Montessori.



La ville recrute ses animateurs périscolaires

Considérer les temps périscolaires comme de véritables temps de découverte, d'apprentissage et d'épanouissement implique des moyens humains. Ils ont prévalu lors de la mise en place des rythmes scolaires sur 4,5 jours et prévalent encore aujourd'hui. À la rentrée 2017-2018, 7 directeurs, 13 adjoints d'animation et près de 200 intervenants avaient en charge l'organisation des temps scolaires, l'accueil des enfants et le déploiement des activités et projets. Pour la rentrée prochaine, la ville recrute des animateurs/trices (10,04 €/heure bruts) pour encadrer un groupe de 12 à 18 enfants et leur proposer des projets d'activités les lundis, mardis, jeudis et vendredis, le midi (11 h 20 - 13 h 35) et le soir (16 h - 18 h).

Pour postuler, les candidats doivent être disponibles au minimum 4 créneaux dans la semaine.

Candidatures à envoyer à : recrutement.animation@saintmartindheres.fr
Plus d'infos : 04 76 60 72 02 ou 04 76 60 74 49

publie Nejma, et tant d'autres vers qui ont émergé de l'imagination des enfants.

Ces pépites poétiques, illustrées ensuite par des élèves de l'école Henri Barbusse, seront exposées vendredi 1^{er} juin à la médiathèque - espace Romain Rolland et mardi 5 juin à la médiathèque - espace André Malraux. // GC

façon. Il est acteur de son apprentissage. Jamais très loin, l'éducateur est là pour l'accompagner et le stimuler.

Faire pour soi-même et par soi-même

Cette pédagogie a également intéressé Marie Roche, directrice de l'école maternelle Romain Rolland. « Je m'inspire de l'approche pédagogique de Céline Alvarez*, qui se fonde, entre autres, sur les travaux de Maria Montessori. J'utilise le matériel Montessori dans ma classe. Cette pédagogie est intéressante puisqu'elle permet à chaque enfant d'aller à son rythme. Elle participe au développement de l'autonomie, facilite la concentration. Par ailleurs, j'ai une classe à trois niveaux (petits, moyens, grands), ce qui crée une ambiance bienveillante et stimule les élèves. »

En complémentarité de l'apprentissage scolaire, toutes ces expériences éducatives autour de l'école que s'approprient des professionnels, comme

les enseignants, ou des parents, « aident l'enfant à cultiver ses facultés de création et d'adaptation »**, si essentielles dans un monde en perpétuelle évolution. // GC

*Auteure et conférencière, elle a écrit *Les lois naturelles de l'enfant*.

**Maria Montessori



Qui était Maria Montessori ?

Docteur en médecine, psychiatre, anthropologue, militante socialiste et féministe au début du XX^e siècle, Maria Montessori (1870-1952), fut précurseur dans l'observation et la compréhension de l'enfant et élabora sa pédagogie devenue une référence aujourd'hui.

Kristof Domenech



Adjoint aux affaires scolaires et à l'enfance

D'abord lieu d'enseignement, d'apprentissage des fondamentaux et de la vie sociale, l'école et l'éducation sont les outils privilégiés de la lutte contre les inégalités sociales et les déterminants sociaux. C'est pour cela qu'à Saint-Martin-d'Hères nous menons une politique volontariste dans ce domaine, c'est clairement une priorité pour nous. Je pense sincèrement que l'école et l'éducation doivent permettre à la jeunesse de s'émanciper. C'est cette question qui, depuis longtemps, donne tout le sens à notre combat politique. C'est pourquoi la ville met les moyens : mise à disposition d'équipements sportifs et culturels, de personnel encadrant (comme les Etaps* et les professeurs du centre Erik Satie), collaboration de nos services (jeunesse, environnement) avec le corps enseignant, scolarisation des enfants de plus de deux ans dans les zones REP (Réseau d'éducation prioritaire)... Le but étant de permettre une scolarité dans de bonnes conditions à tous les enfants martinétois.

Aujourd'hui, l'école ne se fait plus uniquement devant un tableau noir. Elle évolue au gré des projets initiés par les professeurs pour aider les enfants à adopter une attitude écoresponsable, à s'initier aux joies du jardinage, à observer des insectes, à bien grandir... C'est aussi ça l'école : s'enrichir de ce qui nous entoure, s'ouvrir au reste du monde. Un enrichissement qui se prolonge après la classe, lors des temps périscolaires et extrascolaires.

L'enjeu est de taille. Dans une société en proie aux doutes, où notre modèle républicain et social est attaqué, nous avons besoin plus que jamais d'égalité, d'équité, en un mot de République. Des valeurs fortes que nous défendons à notre niveau, des enjeux dans lesquels l'école et l'éducation tiennent une place centrale. L'école évolue, nous sommes à ses côtés car investir dans l'éducation, c'est investir dans l'avenir de tous. // Propos recueillis par SY

*Éducateur territorial des activités physiques et sportives.

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

Majorité municipale

GRUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr



Jérôme Rubes

Un vœu pour l'avenir du service public nationalisé SNCF

En soutien aux cheminots en lutte depuis le 3 avril, notre conseil municipal du 25 avril a voté un vœu pour l'avenir du service public nationalisé SNCF. Il a été adopté à la majorité (PC, PS, PG, EELV), moins 3 abstentions (1PS et 2LR) et 4 contre (LREM). Les mesures du "nouveau pacte ferroviaire" que le gouvernement entend prendre sont lourdes de conséquences pour le service public ferroviaire de transport de voyageurs avec une ouverture de cette activité à la concurrence et au privé ou encore l'éclatement de la SNCF et sa transformation en société anonyme par actions.

Le gouvernement vous ment quand il explique qu'il n'y a pas de privatisation de la SNCF. Quand l'État passe de propriétaire à actionnaire (même en détenant 100 % du capital) cela devient une privatisation. Il est important de rappeler que la mise en concurrence du fret s'est traduite par une réduction de 40 % du trafic au profit du transport routier, bien plus polluant et accidentogène.

À travers ce vœu, la ville de Saint-Martin-d'Hères défend le maintien du monopole public SNCF du transport de voyageurs ; l'intégration de toutes les activités ferroviaires dans un établissement public SNCF unique. Un service public déchargé de sa dette, l'affirmation de la priorité du rail, pas de fermeture de ligne et une politique ambitieuse avec un retour au monopole public du fret.

Nous demandons au gouvernement de retirer son projet de loi et d'ordonnances visant la SNCF.

COULEURS SMH (ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



Denise Faivre

Neyrpic, un projet fragile voté par défaut

Le conseil municipal a voté fin mars la levée des réserves techniques émises dans l'avis suite à l'enquête publique. Il s'agissait de petits aménagements techniques, pas à la hauteur des enjeux : le projet de grand centre commercial n'est pas discuté, pas amendé, malgré les critiques et nombreuses propositions pertinentes des habitants. Au Conseil Métropolitain du 6 avril, un débat très animé a voté le déclassement de la rue Galilée (qui est métropolitaine) et un protocole dont l'objectif est de permettre des équilibres commerciaux au niveau de l'agglomération. Tout le monde sait qu'il ne sera pas juridiquement contraignant, la liberté de commerce et de concurrence étant une loi supérieure. On ne voit donc pas les instruments pour faire muter des commerces de Péri vers les halles Neyrpic, comme prévu dans le protocole.

Bien que le projet commercial soit métropolitain, bien que la Métropole ait fait des ouvertures de partenariat à la ville de Saint Martin d'Hères, on laisse donc ce projet dans les limites martinéroises, au dépend de la construction d'une vraie cohérence métropolitaine. Un vote « du moins pire ». La Mairie, sourde aux habitants, fermée à la coopération métropolitaine, s'obstine donc dans son projet de centre commercial démesuré et vend notre cœur de ville. Cela donne un projet fragile : viabilité économique incertaine, peu conforme aux lois et aux règles, pas respectueux de l'environnement et à faible acceptation démocratique. Si échec de ce projet il y a, la municipalité en portera la responsabilité par une coupable obstination.

GRUPE LES RÉPUBLICAINS

groupe-les-republicains@saintmartindheres.fr



Mohamed Gafsi

Neyrpic : le vote de la Métropole

Le 6 avril 2018, deux délibérations concernant le projet Neyrpic nous ont été présentées à la métropole. Alors que le projet mené par la majorité municipale martinéroise est connu de toute l'agglomération depuis des années, les débats qui ont durés plus de trois heures ont été intenses, voire indécents de la part de certains élus. En effet, une délibération portait sur un protocole d'accord avec le promoteur qui s'engageait à accueillir un certain nombre d'enseignes en collaboration avec la ville de Grenoble et la métropole, tandis que l'autre portait sur le déclassement d'une rue. La discussion c'est cependant focalisée sur l'impact que cette nouvelle structure aurait sur le commerce grenoblois et plus particulièrement sur le commerce de notre agglomération. Les uns rejetant complètement sa construction, tandis que les autres souhaitaient complètement revoir le cahiers des charges. Les martinérois ont le droit d'avoir leur centre ville, même si notre groupe n'a pas participé à ce projet car nous aurions proposé notamment un place pour le service et l'espace public, là où il a été fait le choix du cent pour cent privé. Finalement après d'âpres discussions, les deux délibérations ont été votées à une courte majorité, et le permis de construire est désormais déposé. Il va sans dire que les élus martinérois siégeant dans l'exécutif métropolitain se sont retrouvés en conflit avec leur propre majorité, dans laquelle il sera désormais difficile de composer.

GROUPE SOCIALISTE

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

**Giovanni Cupani****Neyrpic enfin !**

Lors du conseil métropolitain du 6 avril 2018, quelques associations (dont de nombreuses grenobloises) se sont permises d'envoyer un mail à tous les élu-e-s de la Métropole pour les conseiller et les inciter à voter contre les deux délibérations

concernant le projet Neyrpic de Saint-Martin-d'Hères. Est-il nécessaire de rappeler que l'ensemble des membres de cette assemblée ont été élus par la voie démocratique, qu'ils sont responsables de leurs votes et n'ont nul besoin de ce type de pression ?

J'espère que ces "conseillers" sont des démocrates et qu'ils respecteront le résultat des urnes, à savoir :

- 75 voix pour, 12 abstentions et seulement 35 contre la signature du protocole d'accord ;

- 80 voix pour, 10 abstentions et seulement 32 voix contre le déclassement d'une partie de la rue Galilée.

Ces résultats sont très significatifs et n'ont pas besoin d'autre commentaire. La démocratie veut que des résultats aussi probants ne soient pas contestables. Les Martinérois sont lassés par des recours qui deviennent abusifs et surtout ils ne comprennent pas l'acharnement de certaines personnes.

Les socialistes martinérois soutiennent ce projet qui est très beau et très vertueux !

GROUPE PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr

**Thierry Semanz****Les enjeux de déplacements à l'horizon 2030**

Le Plan de Déplacement Urbain, sous l'autorité du SMTC, planifie la politique de mobilité sur l'agglomération grenobloise d'aujourd'hui à 2030 et programme les actions associées jusqu'à 2023. C'est un enjeu

essentiel pour les habitants de l'agglomération et bien sûr pour les martinérois.

Aussi, la modernisation du réseau de transports en commun, qui permettra d'augmenter la performance des lignes, est capitale.

L'idée nouvelle est (au moins pour le tramway) de faire circuler plusieurs lignes sur les mêmes infrastructures. Notre groupe y est plus que favorable et plaide pour une mise en œuvre rapide. Pourquoi ? Cela permettra de renforcer les liens entre différents quartiers de notre ville et ainsi d'accueillir 4 lignes de tramway au lieu de 3 aujourd'hui.

En effet nous aurions, pour les habitants de notre commune, la possibilité d'utiliser les lignes B et C existantes, certes, mais nous pourrions enfin et sans correspondances, en utilisant les rails déjà existants, une ligne D qui nous permettrait d'aller jusqu'à Fontaine et une ligne F qui nous donnerait la possibilité de nous rendre du nord de la commune (Domaine Universitaire, Gabriel Péri) sur le cours Jean Jaurès et le cours de la Libération jusqu'à Louise Michel à Grenoble.

Ce PDU, qui désenclave notre commune, est utile à tous les martinérois. Il nous permettra d'optimiser nos déplacements. Battons-nous pour obtenir ces avancées. N'oubliez pas de donner votre point de vue dans le cadre de l'enquête publique de l'automne prochain.

GROUPE SAINT-MARTIN-D'HÈRES AUTREMENT

groupe-saint-martin-dheres-autrement@saintmartindheres.fr

**Asra Wassfi****Opération Voltaire : du philosophe des Lumières à la densification abusive**

L'opération Voltaire était initialement un projet de logements sociaux sur une zone avoisinant les 70 % entre le quartier Renaudie et l'école Voltaire. Suite à l'enquête publique, le projet avait été retoqué

à cause des problèmes de sécurité et de mixité. Malgré les propositions pour faire de ce lieu un espace public et du stationnement, le Maire et son équipe s'obstine à vouloir bétonner notre commune. Après tout, quand les habitants ne se battent pas, par lassitude ou par ignorance, le pot de fer restera le plus fort. Cependant, le nouveau projet dit être un projet de logement privés avec accession sociale. Avec 20 ans de crédit, des impôts et du syndic, les acheteurs n'achèteront pas sans regarder sur Internet la localisation. Comment veut-on faire du renouvellement et de la mixité si on ne prend pas en compte la réalité locale ? L'école Voltaire n'a pas été assez rénovée et la Mairie veut transformer le gymnase Voltaire en salle festive. Le stationnement déjà problématique sur le secteur va générer de très grosses tensions. Les acheteurs seront forcément des connaisseurs de Saint-Martin-d'Hères. La décote à la revente sur ces quartiers est très forte. Beaucoup de vendeurs n'arrivent pas à vendre leur appartement sur Renaudie et ailleurs les reventes mettent un temps très long. De fois, il faut savoir abandonner certains projets. Et redonner aux humains de l'espace, de la verdure et de la liberté. C'est autre chose qu'un nouveau bloc de béton entre deux blocs de béton.

GROUPE SMH A DES ATOUTS POUR RÉUSSIR

groupe-smh-a-des-atouts-pour-réussir@saintmartindheres.fr

**Abdellaziz Guesmi****Associations martinéroises : alerte danger !**

La ville a accordé à l'association "mix'arts" le droit d'exploiter le Bar-restaurant de l'Espace culturel R. Proby. S'agit-il d'une stratégie réfléchie ou d'une erreur passagère ? Cette exploitation, qui a pris effet le

2 mars 2018, ne cesse de provoquer les inquiétudes légitimes du monde associatif. Avec ce choix, la MJC et les associations perdent le droit de tenir la buvette de ce lieu. Après l'espace R. Proby ce sera celle de l'Heure Bleue qui sera gérée par Mix'arts. La gestion de celle de la piscine par les clubs sportifs sera-t-elle toujours possible ? À terme, c'est la programmation artistique des salles qui est menacée. Les associations martinéroises ne pourront plus organiser leur loto ou gala dans les deux salles où la vente de boissons et de sandwiches est le monopole de Mix'arts. C'est le gymnase Voltaire, dont l'accès et les équipements sont limités, qui sera dédié aux fêtes. Nous avons à SMH 250 associations. Est-il besoin d'en chercher ailleurs pour gérer nos salles ? Le choix de Mix'arts est donc un aveu d'échec de la politique culturelle et associative menée par la commune.

Dans cette affaire, les règles de droit sont-elles observées : quelle licence possède Mix'arts ? La vente de l'alcool respecte-t-elle la zone protégée autour des écoles P. Bert et de la MJC Sud ? Il est affligeant de voir la majorité priver les habitants de salles dont le financement est motivé par le développement culturel des quartiers et de soutenir une association opposée à Neyrpic.

Isère Habitat vous propose 2 adresses à Saint-Martin-d'Hères



Derniers
T3 disponibles
 à partir de
134 000€*
 (Lot N°C204)
 1 dernier local
 à vendre

Orphée & Eurydice

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

*Sous conditions de plafond de ressources et stationnement en SUS d'une valeur de 9000€ résidence Orphée et Eurydice



 **RENAULT**
 La vie, avec passion

LE PORTAIL ROUGE

Vente de véhicules neufs et occasions



Réparations toutes marques 
 Mécanique - Carrosserie
 Peinture - Véhicule de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
 38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés  

Centre
 médical
 rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenot - 38400 Saint-Martin-d'Hères
 Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

Commerçants,
 artisans,
 entreprises,
 industriels...

Faites-vous connaître
 dans SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 47

TRAVAUX TRV PUBLICS

TERRASSEMENT RESEAUX VOIRIE
 Génie civil
 Canalisateur de France



1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
 Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr

Éric Vandel

Kiné : un métier d'écoute

Éric Vandel est kinésithérapeute, spécialisé dans le sport. Il accompagne depuis longtemps des sportifs de haut niveau, actuellement ceux de l'équipe suédoise de biathlon. Pour autant, il ne fait aucune différence entre les deux facettes de son activité : en cabinet ou sur un site olympique, il s'agit d'être à l'écoute des maux (et des mots).



© Catherine Chapuisot

Sur les murs du cabinet d'Éric Vandel, des maillots jaunes du Tour de France, de Coupe du monde et une série de dossards du biathlon suédois soigneusement encadrés en témoignent : le sport – et surtout le sport de haut niveau – occupe une place de choix dans sa vie, et ce depuis fort longtemps.

Kinésithérapeute installé à Saint-Martin-d'Hères depuis trente ans, spécialisé dans le sport, il a commencé son parcours de formation par une maîtrise Staps*, option entraîneur sportif et un brevet d'État en ski alpin. Chez les Vandel, on skie à chaque génération, une passion assouvie dès l'enfance et ardemment entretenue, une flamme qui se transmet. Plusieurs fois champion de France universitaire, il aura un temps choisi d'être entraîneur, avant que ne l'appellent d'autres envies : soigner les corps, prendre soin des articulations et des muscles, remettre en selle le sportif endolori. Ses études de kiné conduisent le jeune Franc-Comtois à Lille, son diplôme le ramène à Saint-Martin-d'Hères où tout avait commencé.

Très vite, des clubs font appel à lui. Ce sera d'abord l'équipe du GSMH Guc handball, alors engagée en nationale. Suivront le FCG rugby, puis le cyclisme avec AG2R La mondiale, l'équipe de France de snowboard et enfin le biathlon. À chaque sport son soin, et la palette est large, les chocs du rugby n'ayant rien à voir par exemple avec la tension musculaire d'un biathlète.

On peut pratiquer le sport chez soi, on peut aussi voyager grâce à lui ! Eric Vandel a ainsi accompagné sept Tours de France, a suivi les snowboarders de l'équipe de France lors de plusieurs coupes et championnats du monde, est allé avec eux à Vancouver pour les Jeux olympiques de 2010.

En mai il sera à Chypre, cet été à Villard-de-Lans et cet automne en Allemagne pour suivre l'entraînement de l'équipe suédoise de biathlon avant la coupe du monde en décembre. Du tourisme ? Pas vraiment. Le kiné est sur le pont du réveil des athlètes jusqu'à l'extinction des feux, présent avant et après l'épreuve, toujours là pour prévenir la douleur ou l'atténuer. « Si le sportif gagne, c'est à lui qu'il le doit, s'il ne gagne pas c'est peut-être à cause de moi... »

Discretion et modestie éclairantes : ce qui compte à ses yeux c'est être efficace, faire que les choses avancent vite et bien.

Et le cabinet dans tout cela ? « Cela reste bien sûr mon activité quotidienne, le cœur de mon métier. Mais il n'y a pas de fossé, et je ne fais pas de différence fondamentale entre ce qui se passe ici et ailleurs. C'est la même prise en charge de la personne, même si l'enjeu de la compétition ajoute

une pression particulière. » Dans tous les cas, c'est une relation de confiance qui s'établit, le kiné est à l'écoute des maux/mots, il est un peu le confident. // DM

*Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

« Dans tous les cas, c'est une relation de confiance qui s'établit, le kiné est comme un confident. »

Création à L'heure bleue

À côté, tout contre

Bouba Landrille Tchouda et la Compagnie Malka présentent le 2 juin à L'heure bleue *Les Gens d'à côté*, une pièce chorégraphique mêlant danse, textes et vidéo. Sur scène, une vingtaine de danseurs amateurs, issus de plusieurs villes de l'agglomération dont Saint-Martin d'Hères.



© Camille Triadou

Nougaro chantait « *Vie et violence ça va de pair* » : un choc de mots venus percuter la réflexion de Bouba Landrille Tchouda, depuis longtemps préoccupé par nos heurts et nos tensions, nos frictions qui tournent mal... ou bien. Le chorégraphe en a fait le cycle *Vies violence*, pensé en trois épisodes : le troisième sera donc la création de la pièce *Les Gens d'à côté*, avec un dispositif singulier. Sur la scène, en effet, uniquement de jeunes danseurs amateurs, recrutés dans l'agglomération grenobloise par le biais

d'un appel à candidature. Parmi eux, quatre jeunes Martinérois : Martin, Léa, Clara et Jean. Pour Martin, actuellement en recherche d'emploi, tout comme pour les deux jeunes filles et Jean, le lycéen, le rythme soutenu des répétitions n'a pas été un obstacle. Mais tous de souligner donc un vrai engagement sur la durée, un long travail commencé en octobre 2017 et qui les a mobilisés plusieurs week-ends et semaines de vacances scolaires. Sans oublier les répétitions publiques, comme récemment à l'Espace 600 ou au Théâtre 145 à Grenoble, épreuves du feu avant l'heure, abordées avec un sérieux digne de professionnels. Martin et Léa le soulignent d'emblée : « *L'expérience nous a apporté beaucoup de choses, à commencer une grande confiance en soi, un sens fort de la relation.* » Et Clara d'ajouter à quel point oser toucher l'autre, se heurter au corps de l'autre sur scène fut une expérience majeure. Jean pour sa part salue « *l'énorme travail d'écoute*

et la prise de conscience à travers des rencontres formidables ». Avec à ses côtés Audrey Nion et Lily Gauthier, nul doute que Bouba Landrille Tchouda a gagné le pari de l'enthousiasme et de l'adhésion à son projet. // DM

BOUBA LANDRILLE TCHOUDA



Danseur, chorégraphe

« *Il n'y a pas eu de sélection, tous ceux qui ont voulu tenter l'aventure sont là. Peu à peu, ils ont gagné en confiance, en audace au fil des répétitions, des improvisations. Pas facile de se produire sur scène, et pourtant nous avons fait ensemble un sacré bout de chemin.* »

FESTIVAL FOUL'BAZ'ART(S)

L'édition 2018 du festival concocté par le collectif d'associations se déroulera les 8 et 9 juin au cœur du quartier Renaudie, place Pierre Mendès France et place Simone Veil. Au programme : du cirque, du théâtre, des concerts, un karaoké, du cinéma en plein air... le tout à prix libre !



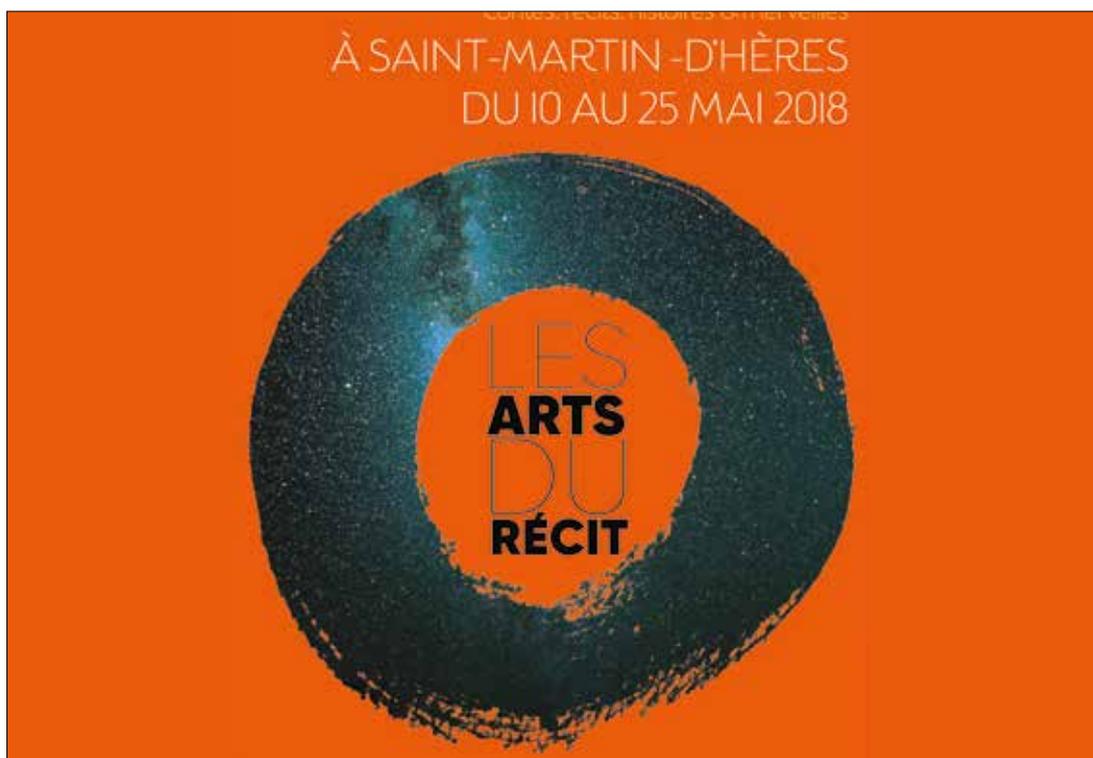
Parenthèse dansée

C'est d'abord par le biais d'un échange épistolaire que des personnes âgées de la résidence autonomie Pierre Semard ont fait la connaissance des artistes du spectacle *Birds sur la branche*, de la compagnie Sylvie Guillermin. Puis, quelques jours avant la représentation à L'heure bleue, les résidents ont assisté à l'échauffement des danseurs et découvert un extrait de cette pièce qui évoque le parcours fulgurant de Charlie Parker en mêlant danse, cirque et musique. Cette matinée artistique s'est terminée par un repas partagé. //

Festival des Arts du récit

Drôle d'espèce

Le festival des Arts du récit investit la ville et une quinzaine de conteurs y puisent leurs histoires dans le passé, le présent et, parfois, le futur. Ainsi Jennifer Anderson et le collectif Grim(m) questionnent-ils, via la fable, l'avenir de notre espèce.



Après avoir fêté l'an dernier ses 30 ans, le festival des Arts du récit repart de plus belle. À Saint-Martin d'Hères, la programmation s'annonce diverse, stimulante, riche en croisements. Le conte s'y mêle ainsi au chant, quand Aimée de la Salle et Séréna Fisseau joignent leurs voix pour une vibrante *Rhapsodie dans la ville*. Ailleurs, il empoigne d'après réalités, comme la condition des femmes, et on écoutera avec plaisir *Elle et mon genre*, où Alberto Garcia Sanchez jongle entre humour et émotion. Quant aux sources des histoires, elles sont infinies et Rémi Salas n'a pas hésité pour *Peau d'ados* à fusionner récits

de vie, souvenirs personnels et écrits sociologiques.

Où allons-nous ?

C'est aussi à cet art de l'alchimie que se livrent Jennifer Anderson et le collectif Grim(m) dans *Amina ou petit apologue sauvage*, créé le

15 mai place Karl Marx. Né d'une histoire vraie, repassé au crible de l'écriture et de la fable, le spectacle raconte un mélange d'odyssée, d'enquête et de réflexion sur l'avenir d'homo sapiens-sapiens. Fidèle à sa démarche, Jennifer Anderson a mené en

amont un travail de collecte de témoignages et de discussions notamment dans des collèges. Ce qui sera raconté à l'oreille de chacun est le fruit de ce cheminement, de ces interrogations à partager. // DM

JENNIFER ANDERSON

"Amina, c'est nous ! C'est chacun de celles et ceux qui se questionnent : où allons-nous ? De quelle nouvelle espèce sapiens le monde est-il en train d'accoucher ? D'étranges bestioles prennent la parole, car l'apologue c'est cela, c'est instruire en montrant un autre point de vue sur les choses."



conteuse

MOIS DE LA MUSIQUE

Du 9 au 30 juin, c'est le mois de la musique dans les quatre espaces de la médiathèque. Blind test, exposition, conte musical, soirées jeux de rôle et musique, karaoké, scène ouverte... Ça va faire du bruit ! Infos : dans les espaces de la médiathèque et sur saintmartindheres.fr

Artist talent tour : les inscriptions, c'est maintenant !

Après une première édition particulièrement réussie avec cent sept jeunes de 16 à 25 ans inscrits, l'Artist talent tour est reconduit en 2018. Le rendez-vous sur la scène de l'Espace culturel René Proby est fixé au samedi 15 septembre. Ouvert aux jeunes dès 13 ans et jusqu'à 25 ans, en solo, duo, trio..., le concours est axé

musique et danse, tous genres confondus, et les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 août.

À la clé, en plus du plaisir de se produire sur scène le jour du tremplin, les lauréats désignés par le jury auront, entre autres, la possibilité de se produire en première partie du Festival Demain c'est bien organisé par Mix'Arts et

Baz'Art(s) (musique, chant) ou de participer au projet Repaire(s) / Repère(s) de Citadance et Bouba Landrille Tchouda de la Cie Malka (danse). // NP

Règlement et infos : Pôle jeunesse, 30 avenue Benoît Frachon, pole.jeunesse@saintmartindheres.fr et sur saintmartindheres.fr



Le très haut niveau du taekwondo martinérois

Fort de ses 300 licenciés et de l'engagement de ses bénévoles, le Taekwondo club martinérois porte très haut les couleurs de sa discipline et a accompagné récemment la jeune Sabah Shaïek jusqu'aux championnats du monde en Tunisie.



DR

Sabah Shaïek sur le tatami lors des championnats du monde en Tunisie.

Plusieurs fois championne de France et de Région, médaillée dans de nombreux tournois, la junior Sabah Shaïek participait

pour la première fois aux championnats du monde, dans la catégorie des moins de 44 kg. Le 9 avril à Hammamet (Tunisie), elle s'est inclinée au

2^e tour, mais l'expérience promet d'autres forts moments à la jeune fille, portée par le soutien de tout un club où soufflent l'esprit d'équipe et

un grand vent de victoires. Le 1^{er} avril dernier, le club organisait sur les tatamis martinérois les championnats de région benjamins et minimes, et ce fut une pluie de médailles dont quatre en or pour Neïla Berrahail, Jade Loïzzo, Noham Mohamed et Neïla Soualmia.

A chacun son taekwondo

Sept minimes ont par ailleurs gagné leur ticket pour la coupe de France le 19 mai à Lyon. Ces excellents résultats ne tombent pas du ciel, et si le Taekwondo club martinérois présidé par Brahim Belahadji est champion de France en titre par équipe, c'est aussi le fruit d'un travail de longue haleine.

L'engagement d'une quinzaine de bénévoles encadrants, la volonté de donner à chacun sa chance : la ligne de conduite porte ses fruits. Elle vaut non seulement pour le haut niveau mais pour chacun des 300 adhérents d'un club où l'on pratique cet art martial selon ses envies : loisir, self-défense ou combat. // DM

Ville et MJC Bulles d'Hères : la convention est signée !

Le maire, David Queiros et Anne-Yvonne Bouguenec, présidente de la MJC Bulles d'Hères, ont signé la convention partenariale d'objectifs et de moyens. Un acte solennel et l'aboutissement de trois ans de travail à l'issue desquels une structure unique et rayonnant sur l'ensemble du territoire a pu voir le jour.

C'est tout un symbole : la convention entre la ville et la MJC Bulles d'Hères nouvellement née de la fusion des trois MJC historiques a été signée vendredi 27 avril en salle du Conseil municipal. Effective pour les trois prochaines années, elle précise les engagements réci-



proques de la commune et de l'association, les champs d'intervention de cette dernière, les partenariats, le montant des subventions... Elle rappelle également les fondements de l'association d'éducation populaire qui place la jeunesse au cœur de son projet et œuvre notamment à « favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacune participe à la construction d'une société plus solidaire ». Le maire a remercié « les militants et les professionnels pour le travail partenarial accompli depuis le début du

mandat », s'est réjoui de « l'écriture plurielle et respectueuse de chacun » d'une convention qui « permet de la souplesse et ouvre le champ des possibles ». Après avoir à son tour remercié le maire pour sa confiance, son écoute, son « soutien sans faille pour maintenir une association d'éducation populaire à Saint-Martin-d'Hères », Anne-Yvonne Bouguenec a insisté sur l'enjeu essentiel de la convention : « continuer à assurer les valeurs d'éducation populaire comme le vivre ensemble, aller ensemble et faire ensemble. » // NP

Quinzaine artistique du CRC Erik Satie

Place **aux arts** !

Œuvres chantées, dansées, compositions et autres découvertes ont chargé d'émotions et de talent chacun des rendez-vous proposés lors de la Quinzaine artistique, du 26 mars au 6 avril. Les jeunes élèves ont dévoilé leurs créations instrumentales durant la soirée "Les inventions de Satie" (1).

Une énergie créatrice et collective qui a également été portée par les artistes du CRC Erik Satie dans "Une vie en chansons", en ultime représentation à L'heure bleue. Musiciens, chanteurs, danseurs et acteurs ont su faire ressurgir ces mélodies qui accompagnent nos émotions tout au long de notre vie (2).

Lorsque les classes de harpe et de danse classique travaillent ensemble, cela donne naissance à un spectacle magique : "Et bien dansez maintenant !" (3).

Autres moments très attendus : les chorales des écoles (4) et la rencontre master class, un temps de partage entre des musiciens amateurs et des artistes de renommée internationale, ici le trio Alta de Paris (5). Cette énergie, sans cesse renouvelée, s'est invitée lors du concert final donné par des élèves des ateliers rock et blues et le groupe local Mahatma (6). // SY



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{ers}
et 3^{es} lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{ers}
et 3^{es} mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73.

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2018
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17

Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40

Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF) - Pharmacies de garde : serveur vocal au 39 15

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de
planification et d'éducation familiale,
5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités

- À domicile, 7 j / 7, de 7 h 15 à 20 h 15
ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(résidence autonomie Pierre Sémard),
de 11 h 15 à 11 h 45,
du lundi au vendredi.

- Sur rendez-vous le samedi et dimanche.

Tél. 04 56 58 91 11

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-
public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).

- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7

Contact mail :

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Ordures ménagères

0 800 500 027 (gratuit depuis
un poste fixe)

Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Lynx OPTIQUE

MONTURE
+ 2 VERRES
CLASSIQUES

9€
90⁽¹⁾

MONTURE
+ 2 VERRES
PROGRESSIFS

29€
90⁽²⁾

Des prix jamais vus en France

(1) Forfait à 9,90€* : Valable dans ce magasin Lynx. Ce forfait comprend : une monture optique à choisir parmi notre sélection de marque Alternance indiquée en magasin + 2 verres unifocaux de la gamme Make It Easy 1.5 blancs, corrections sphère max -6.00 / +6.00 ; cylindre max 3. (2) Forfait à 29,90€* : Valable dans ce magasin Lynx. Ce forfait comprend : une monture optique à choisir parmi notre sélection de marque Alternance indiquée en magasin + 2 verres progressifs de la gamme Make It Easy 1.5 blancs, corrections sphère max -10.00/+6.00 ; cylindre max 4 ; addition de 0.75 à 3.50 dioptries. * Non cumulables avec tout autre forfait, promotion, tarif spécifique ou avantage en cours. Ces forfaits n'ouvrent pas droit à la réalisation de démarches administratives auprès des régimes d'assurance maladie. Prix de vente TTC maximum conseillé en magasin. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. Consultez un professionnel de santé spécialisé. 20/04/2018. KGS RCS Versailles 421 390 188. change

LYNX OPTIQUE ST MARTIN D'HERES

103, avenue Gabriel Péri - Tél : 04 76 54 82 85

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h

LANCEMENT
COMMERCIAL

À SAINT-MARTIN-D'HÈRES

E Sprit Libre

ÉCOQUARTIER
Daudet

TVA
5,5%

APPARTEMENTS
DU T2 AU T5*



À PARTIR DE

T2 - LOT A003 - **98 000 €****

T3 - LOT A001 - **156 500 €****

T4 - LOT B0102 - **198 500 €****

Co-promotion



Promotion &



renaud
blain
IMMOBILIER

Commercialisation

04 76 48 59 89

www.renaudblain-immobilier.com

* Selon état disponible ** Prix en TVA 5,5% sous réserve d'éligibilité - hors stationnement - illustration non contractuelle.
• AGENCE D'ORIGINE - FICS 381 422 884 • ILLUSTRATIONS - BASILCOESEN • MAIS 2018



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

Développement durable

FOIRE VERTE DU MURIER

DIMANCHE 3 JUIN

9H
19H

Stop gaspillage...

J'aurais pu être la cerise sur le gâteau!

AGENDA

Journée nationale de la Résistance

Lundi 28 mai - À 17 h 15

// Place du Conseil national de la Résistance

Conseil municipal

Mardi 29 mai - 18 h

// Maison communale

Cérémonie des médaillés du travail

Mercredi 13 juin - 18 h

// L'heure bleue

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

Lundi 18 juin - 11 h

// Monument aux morts de la Galochère

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08
billetterie-hb@saintmartindheres.fr

www.smh-heurebleue.fr

Atelier de lecture à voix haute

Avec le Théâtre du Réel, en lien avec la pièce Le chemin de la maison

Samedi 26 mai - 9 h

// Baz'art(s) - 63 av. du 8 Mai 1945

Vies violences

Volet 2 : les gens d'à côté

Compagnie Malka

Samedi 2 juin - 20 h

L'HEURE BLEUE
HORS LES MURS

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand)
04 76 60 73 63

Hors champs

Danse contemporaine - L'album Cie

Jeudi 24 mai - 14 h 15

Vendredi 25 et samedi 26 mai - 19 h

Contact : 07 50 87 60 79

billetterie@albumcie.fr

La foule, elle rit

Théâtre - La Cie des apatrides

Jeudi 31 mai, vendredi 1^{er} et samedi 2 juin - 20 h

Contact : 06 98 72 14 53

lacompaniedesapatrides@gmail.com

Les petites mains

Théâtre gestuel et sonore

Cie Tancarville

Mardi 5 et jeudi 7 juin - 10 h et 14 h 15

Mercredi 6 juin - 10 h

Contact : 06 77 92 32 10

cie-tancarville@hotmail.fr

Rencontre

Musique, chorale - Les Mélodrôles

Samedi 9 juin - 20 h 30

07 60 22 38 64

contact@lesmelodroles.fr

Bulles de là !

Spectacle de la MJC Bulles d'Hères

Mercredi 13 juin - 15 h

Jeudi 14 juin - 18 h

Vendredi 15 juin - 20 h

Samedi 16 juin - 15 h et 20 h

Contact : 04 76 42 70 85 / 04 76 24 84 11

info@mjc-bullesdheres.fr

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

La comédie humaine

Isaac Cordal

Dans le cadre du Grenoble Street Art Fest

À voir du 1^{er} juin au 7 juillet

• Vernissage

jeudi 31 mai - À partir de 18 h 30

• Conférence de Fabrice Nesta

Jeudi 7 juin - 19 h

MÉDIATHÈQUE

52/12, l'expo déjantée du vélo

Par l'association Phartélo

À voir jusqu'au 25 mai

Samedi 17 mars - De 9 h à 13 h

// Espace Gabriel Péri

Reflets & transparences

Exposition du Photo club de la MJC Bulles d'Hères

• **Du 5 au 29 juin**

// Espace Gabriel Péri

• **Du 3 au 28 juillet**

// Espace Romain Rolland

• **Du 31 juillet au 25 août**

Espace Paul Langevin

• **Du 4 au 29 septembre**

// Espace André Malraux

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat

04 76 54 64 55

Ciné-ma différence

Charlot sur la route

Trois courts métrage de et avec Charlie Chaplin

En partenariat avec Loisirs pluriel Portes des Alpes et l'ADIMCP 38

Samedi 26 mai - 15 h

Ciné-débat

Gaspillage alimentaire :

de quoi en faire tout un plat !

Documentaire suivi d'un débat avec des représentants d'association (Banque alimentaire, UFC Que Choisir, Slow food, Alliance paysans écologistes consommateurs de l'Isère)

Les Glaneurs et la glaneuse

Documentaire réalisé par Agnès Varda

Mardi 5 juin - 20 h